

Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 3 avril 2018

Battue administrative de régulation sur l'espèce sanglier Grand-Mare – Rouen Dimanche 8 avril - 7h30 à 13h

Une opération administrative de régulation du sanglier est organisée **dimanche 8 avril 2018** autour du tunnel de la Grand-Mare dans un secteur compris entre « Les Hauts de Rouen » et les territoires situés au sud de la Petite Bouverie.

Cette opération, qui se déroulera sous la responsabilité du lieutenant de louveterie de la circonscription, vise le retrait des sangliers des zones-refuges urbaines dans lesquelles ils se sont installés et la réduction du nombre d'animaux, à l'origine de plusieurs accidents routiers et de dégâts récurrents sur les infrastructures.

L'opération nécessite la fermeture de plusieurs axes routiers dans les deux sens de circulation de 7h30 à 13h : l' **A28, la côte de la Lombardie, l'avenue de la Grand-Mare et le tunnel de la Grand-Mare**.

Les automobilistes sont invités à suivre la signalisation mise en place et les itinéraires de délestage.

Il est également demandé aux promeneurs de ne pas circuler dans le périmètre de la battue durant cette période.



SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr . Twitter : @prefet76 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr